

Avis n°21-116504

## Référence de TED :

non disponible

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/21-116504/officiel>

Département(s) de publication : **975**

Annonce No **21-116504**

---

### I.II.III.IV.VI.

#### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### Section I : Pouvoir adjudicateur

##### I.1) NOM ET ADRESSES

DTAM SPM, Bd constant colmay B.P. 1757, Point(s) de contact : Chargée de mission commande publique, 97500 Saint-pierre et miquelon, F, Téléphone : (+33) 5 08 41 12 00, Courriel : [dtam-975@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dtam-975@developpement-durable.gouv.fr)  
Fax : (+33) 5 08 41 39 50, Code NUTS : FRZZZ

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse :

<https://www.marches->

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=815366&orgAcronyme=](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=815366&orgAcronyme=)

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet**

**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Fourniture d'un caisson hyperbare en conteneur

Numéro de référence : DTAM-CAISSON2021

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 33157500

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Fournitures**

II.1.4) Description succincte : Fourniture d'un caisson hyperbare en conteneur et d'un lot de pièces détachées ; livraison au CHFD de saint-pierre et miquelon ; installation et mise en service de l'équipement ; formation des utilisateurs

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

**II.2) DESCRIPTION**

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 33157500

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRZZZ

Lieu principal d'exécution : CHFD saint-pierre 97500 saint pierre et miquelon

II.2.4) Description des prestations : Fourniture d'un caisson hyperbare installé dans un conteneur 20 pieds aménagé Fourniture d'un lot de pièces détachées technique dit de première urgence Livraison de l'équipement entre les locaux du titulaire jusqu'au Centre Hospitalier François Dunan (Transport du port maritime jusqu'au Centre Hospitalier inclus) Les opérations de manutention et d'installation sur la zone d'exploitation de l'équipement au Centre Hospitalier François Dunan La mise en service et la réception de l'équipement au Centre Hospitalier François Dunan La formation à l'utilisation et à la maintenance premier niveau au Centre Hospitalier François Dunan La documentation technique et réglementaire de l'équipement

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Situation juridique - références requises : \* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ; \* La forme juridique du candidat ; \* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ; \* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché \* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus ; \* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus ;

### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : \* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ; \* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ; \* Des bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : A - Expérience : La présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B - Capacités professionnelles : \* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché ; La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C - Capacités techniques : \* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; \* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ; \* Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci. L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

4 octobre 2021 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 5 octobre 2021 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : \* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non \* L'ouverture des plis n'est pas publique.

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de saint-pierre et miquelon, Place lieutenant colonel pigeaud - B.P. 4200, 97500, Saint-pierre et miquelon, F, Téléphone : (+33) 5 08 41 10 30, Courriel : [courrier@spm975.gouv.fr](mailto:courrier@spm975.gouv.fr) , Adresse internet : <http://www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr/>

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

#### VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : \* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;\* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;\* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;\* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

#### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 août 2021